



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2013/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 10/04/2013 – Délibération 7 N°13-019  
3-5 Autres actes de gestion du domaine public

**AN 2013**  
**13-019**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille TREIZE, le 10 avril, à vingt heures vingt cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.**

### **Présents :**

M. François BONY, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, M. Florian JOUAN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Claudine LEFEVRE, procuration à Mme France LECCIA  
M. Alain RISPAL, procuration à Mme Armène ISIDORE  
Mme Isabelle CHALMANDRIER, procuration à M. Guy ESCRINIER  
M. Yacine BLALI, procuration à M. Bernard GRIGY  
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Claude VANNYMEERSCH  
M. Daniel GUILBERT, procuration à Mme Michèle POTIER

### **Absente :**

Mme Nathalie SENN,

**Monsieur Bernard GRIGY est élu secrétaire de séance**

### **DATE DE LA CONVOCATION :**

04/04/2013

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice 33

Présents 26

Votants 32

### **DATE D'AFFICHAGE :**

04/04/2013

**OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC  
FLUVIAL POUR L'AMENAGEMENT D'UNE RAMPE DE MISE A L'EAU  
SUR LES BERGES DE LA SEINE**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du domaine de l'Etat,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130410-DEL13\_019-DE

Vu la délibération n°11-082 en date du 28 septembre 2011 approuvant et autorisant le financement du programme d'aménagement des berges de Seine par le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO),

Vu le projet de convention établi par Voie Navigable de France,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement des berges de Seine, la Commune d'Aubergenville souhaite que soit réalisée une rampe de mise à l'eau sur le domaine public fluvial,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Urbanisme - Environnement réunie le 3 avril 2013,


Après avoir entendu l'exposé de Mme Fabienne PAULIN, Conseillère Municipale,


**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer, avec Voie Navigable de France, une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial jusqu'au 31 décembre 2017, pour la réalisation d'une rampe de mise à l'eau sur les berges de la Seine,
- **S'engage à verser** chaque année, et pendant toute la durée de la convention, la redevance calculée conformément à l'article 6 de ladite convention,
- **Dit** que l'ensemble des dépenses est inscrit au budget de la commune.

AUBERGENVILLE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le  
Sous-préfet le 17/04/2013

Et publié le 17/04/2013

Le Maire,  
  
François BONY.



*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,

  
François BONY.

